

L&G ⑦

Verbes *auxiliaires*, et mots-vides, etc.

Deux plaies majeures ne cicatrisent pas en milieu universitaire – je ne parle pas ici des plaies extérieures – que sont le suivisme productiviste, d'une part, et l'absence d'autocritique, vraie incapacité à lire et à se (re)lire : il faut « publier » à l'Université, n'importe quoi, certes, **mais publier**, et de préférence dans des revues autocélébrées où les verrous sont tenus par ceux-là mêmes qui font reproduire leurs troupes : 99/100 des textes à lire sont des coupés-collés, et 99/100 sont des coupés qui aurait bien pu ne pas être collés...

Je reprends – *delenda Carthago* – cette lettre de Saussure que je n'oserai pas ne pas avoir citée au moins une fois par ... promotion, dans une insertion que je trouve particulièrement judicieuse (**Marges linguistiques - Numéro 7, Mai 2004 - M.L.M.S. éditeur**

<http://www.marges-linguistiques.com> - 13250 Saint-Chamas (France) :

« L'absolue absence d'une vérité fondamentale caractérise jusqu'à ce jour le linguiste... »

Les éléments que j'ai avancés demanderaient d'autres développements, je laisserai encore une fois la parole à Saussure. Saussure dans une lettre à Meillet de 1894 écrivait :

Je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste ce qu'il fait ; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue ; en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique (...) mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général d'écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. C'est en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes les autres comme appartenant à un peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

Saussure mettait en doute chez le linguiste la possession de la vérité, cette mise en doute semble bien inadéquate aujourd'hui tant il apparaît qu'à la montée des certitudes correspond la disparition d'un exercice spéculatif sur les langues dans les enseignements qui s'y rapportent et il poursuivait :

Il est très comique d'assister aux rires successifs des linguistes, parce que ces rires semblent supposer la possession d'une vérité, et que c'est justement l'absolue absence d'une vérité fondamentale qui caractérise

jusqu'à ce jour le linguiste (notes, 40)¹ (2002)

À la disparition du pittoresque s'ajoute donc la disparition du doute et pire la disparition du rire ! et pourtant comment prendre sérieusement cette instruction officielle qui délimite l'enseignement des langues. Instruction provenant du Conseil de l'Europe. Si Saussure doutait des linguistes, il n'avait pas (peut-être heureusement pour lui) rencontré les technocrates de Bruxelles, ils écrivent en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères :

une contribution au développement « intentionnel d'une certaine conscience linguistique et d'un « savoir apprendre » » et donc (qui va) promouvoir le plurilinguisme et le pluriculturalisme.

Citation que je ne peux m'empêcher de mettre en résonance avec cette phrase de Lacan : L'intersubjectivité, nous dit Lacan, est d'abord donnée par le maniement du symbole, et cela dès l'origine. Tout part de la possibilité de nommer, qui est à la fois destruction de la chose et passage de la chose au plan symbolique, grâce à quoi le registre proprement humain s'installe.

6. « La langue est pleine de réalités trompeuses, puisque nombre de linguistes ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés »²

Au programme épistémologique saussurien qui comme le soulignait Bouquet³ esquissait une unification des pratiques descriptives en sciences du langage et concevait une complémentarité des points de vue de la langue et de la parole a répondu une tendance de plus en plus affirmée et marquée par l'obsession de faire science. Cette obsession de faire science que l'on peut lire, selon l'expression de Gori et Hoffmann⁴ comme : « processus d'éviction du sujet épistémique échoue dans ses modes de connaissance à établir un savoir sans paroles. »

Cette obsession de faire science est encore plus affirmée dans ce qui préside à une exclusion radicale du sujet du désir dont parle la psychanalyse. : En évoquant le problème du passage d'une langue à une autre surgit à la fois le déni de l'acte d'apprendre et le déni de la place que doit assumer le maître. Le terme maître est polémique, tant l'acte qui se doit de permettre le travail de

49 négativité est lui-même volontairement ignoré. (Si l'on se réfère, par exemple, à la *doxa* de l'enseignement/apprentissage des langues). Pour apprendre : oser, disait Kant à partir de la croyance déposée dans l'autre (le pédagogue n'étant pas la seule personne à convoquer) afin que la transmission soit possible. Oser pour pouvoir s'affranchir de cette tutelle nécessaire constitutive de l'acte d'apprendre. Ce mouvement d'appropriation et d'affranchissement fonde la liberté du sujet dans l'acte de saisir l'inconnu pour le faire sien. Autrement dit que le passage de connaître à savoir s'effectue. C'est la pulsion épistémophilique dont parle Bachelard ou la pulsion à connaître que souligne Freud. Il est important de repérer que ce processus s'inscrit dans et par le langage et pose le problème de la difficulté à circonscrire la parole nécessaire à la réalisation de l'acte lui-même. Il semble bien que la façon de concevoir la langue sur un mode particulièrement utilitaire barre l'accès à la question de ce que doit devenir une langue pour un sujet lorsqu'elle n'est pas sa langue d'accès au langage.

Il est évident que nul ne voudrait interdire à n'importe qui d'écrire n'importe quoi, surtout quand ce « n'importe quoi » ne cesse d'être reproduit ! Dans l'université française, l'amour (traditionnel) du « bon mot » et de l'« efficacité » (nouvel amour, celle du riche inculte et

¹ Utaker (A.). 2002. *La philosophie du langage : une archéologie saussurienne*. Paris : P.U.F., pp.165.

² Saussure (F. de.). 1968. *Cours de linguistique générale*. [Édition critique par R. Engler, tome 1, Wiesbaden, Harrassowitz].

³ Bouquet (S.). 2002. « Linguistique et sémiologie : le projet de Saussure et l'interdisciplinarité » in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 54/2001, Genève, Droz, pp. 155-161.

⁴ Gori (R.) & Hoffmann (C.). 1999. *La Science au risque de la psychanalyse – essai sur la propagande scientifique*. Ramonville Saint-Agne : Erès, Coll. « Point Hors ligne ».

parvenu) se conjuguent pour multiplier à l'extrême la sottise... dont on accable ensuite les modestes fonctionnaires de l'éducation nationale, suspectés de rendre les enfants illettrés, de « fabriquer des crétins » ou de ne pas succomber aux charmes de sauveur(s) qui fait (font) leur bien contre leur(s) supposé(s) aveuglement(s).

Ce problème n'est pas éloigné de celui que nous tentons examiner ici, sauf pour ceux (les mêmes !) qui voudraient isoler les linguistes (et autres universitaire) dans leur (jadis) splendide isolément : *à toi les recherches, à moi les moyens* est synonyme de *toi, tu critiques mais toi, tu obéis !*

Malheureusement – parce que nous sommes sensibles à la moindre des nuances – la sottise peut être aussi universitaire et se glisser dans des textes sacro-saints! ⁵

En face de langues comme l'indo-européen et le sémitique, où le mot formé de la racine et des affixes offre un tout autonome et complet, on rencontre une série de langues où les morphèmes sont plus ou moins indépendants des sémantèmes. Le type le plus net est celui où la langue distingue deux catégories de mots, les mots vides et les mots pleins, pour employer la terminologie chinoise. Les mots pleins, ce sont les sémantèmes, et les mots vides les morphèmes. Les mots vides ne sont jamais accentués. Ainsi le mot *ti*, marque de dépendance, est un mot vide : *wo ti eul-tseu* « mon fils » (*wo* « moi », *eul-tseu* « fils »). Il joue le rôle de la préposition *de* en français, de l'*s* génitif en anglais ; il sert même à marquer la dépendance d'une proposition et équivaut à une conjonction. Le plus souvent les mots vides ne sont que des formes spécialisées (et atones) de mots pleins. Ainsi les mots pleins *tseu* et *eul*, qui veulent tous deux dire

⁵ Joseph Vendryès, Introduction linguistique à l'histoire, 1923, (coll. L'évolution de l'humanité, pp 102, 103)

« fils », s'ajoutent couramment en qualité de mots vides à d'autres mots pleins et perdent complètement leur sens : *men* « porte », *tao* « couteau », avec l'affixe substantif *eul* ou *tseu* deviennent *men-eul* (pron. *mól*) ou *tao-tseu* (pron. *taoze*). Le verbe *leao* « achever » sert en qualité de mot vide (sous la forme *la*) à exprimer le passé : *lai la*, mot à mot « venir achever », signifie « on est venu » ; on peut combiner deux formes du même mot, à la fois mot plein et mot vide : *leao la* « on a achevé ».

Ce n'est pas qu'on ne rencontre dans les langues indo-européennes d'excellents exemples de mots vides. Le sanskrit *iti*, qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un, n'est qu'un mot vide. De même en grec ancien ἄν, en grec moderne θὰ ou ἄς (voir p. 74). Il est impossible dans un dictionnaire de traduire ces mots ; ils n'ont aucun sens concret, ce sont des coefficients, des exposants, des valeurs algébriques plutôt que des mots. Aussi bien n'existent-ils pas isolément ; ils ne prennent leur sens que lorsqu'ils sont en contact d'un autre élément linguistique, avec lequel ils constituent un ensemble, senti comme unité par l'esprit ; ἄν tout seul ne signifie rien, mais ἄν ἐποίησι, ἄν ποιῆσῃ ont en grec un sens défini. Le français a des mots vides, par exemple dans ses prépositions. Il est impossible de traduire par une seule et même préposition notre préposition à en allemand : à pied (all. *zu Fuss*), à Berlin! (all. *nach Berlin!*), à la côte (all. *an der Küste*), à l'étroit (all. *in der Enge*), à regret (all. *mit Bedauern*), à mes frais (all. *auf meine Kosten*), à part (all. *bei Seite*), à six heures (all. *um sechs Uhr*), etc. Nos auxiliaires être ou avoir, comme les auxiliaires *to do*, *to shall*, *to will* en anglais, ne sont que des mots vides ; de même l'auxiliaire *mon* en danois qui, après avoir exprimé plus ou moins vaguement l'idée du futur, en est arrivé à accompagner simplement le verbe, notamment en position interrogative, si bien que l'on a pu dire que *mon* était aujourd'hui moins un verbe qu'un adverbe interrogatif : *mon han kommer?* « viendra-t-il ? », au sens de « savoir s'il viendra ! ».

Le « mot vide » en fait, ne dit que l'incapacité (*voire la sottise, et ce, qui qu'il soit*) de celui qui en parle, et son assujettissement intellectuel ... à la GLE. Nous devons remarquer que c'est l'impossibilité de traduire ces mots qui en fait des mots « vides », et comme l'absolue capacité de traduire les mots *est*

leur inexistence en tant qu'étiquettes de « choses », c'est (donc) *l'absence de ces « choses » dans une encyclopédie, qui les qualifient de « vides »*, une fois « sortie » la nébuleuse et non identifiée morphosyntaxe (latino-grecque, évidemment !).

L'auxiliaire va nous rapprocher de ce problème !

Le passage du verbe à l'état d'auxiliaire a donné lieu à de fines analyses de MM. Guillaume, Damourette-Pichon et Gougenheim. Les verbes susceptibles de devenir auxiliaires possèdent une certaine subductivité (Guillaume), qui leur permet de se dépouiller au maximum de leur valeur originelle par sublimation sémantique (1) (Damourette-Pichon). Cette faculté se trouve au maximum dans les verbes exprimant la genèse, l'existence, la possession (*être, avoir*), puis dans ceux qui expriment la puissance, la volition, l'aptitude, l'accession... — Il ne faut pas oublier que toutes les expressions précitées ont eu, au début, une valeur expressive qui les a fait préférer aux formes usées, en attendant qu'elles s'usent à leur tour. Le passé composé « j'ai aimé » même en face de « j'aimai » encore vivant, était tout autre chose qu'un « passé indéfini » suivant l'absurde terminologie des anciens grammairiens : il exprima longtemps l'action accomplie, achevée, en face du prétérit. Le futur *aimer-ai* (*amare-habeo*) avait une valeur expressive, qui a été traduite avec plus d'énergie encore par les combinaisons avec « vouloir » ou « devoir » (généralisées en roumain et, plus ou moins, dans les langues germaniques : ang. *shall-, will-, etc.*). Dans l'Est et le Midi, les temps surcomposés expriment une idée de recul dans le passé et d'indétermination (je l'*ai eu* fait : je l'ai fait autrefois, à une époque imprécise). Si *aller* a été employé d'abord et surtout pour exprimer le futur prochain (je *ferai* cela plus tard, je *vais faire* ceci tout de suite), il n'est pas moins vrai, comme l'a montré M. Pichon, que le futur traditionnel exprime le futur de façon plus abstraite, tandis

(1) Le terme extrême est atteint dans les futurs et conditionnels, où l'ancien auxiliaire est devenu une désinence (*aimer-ai-*).

que la périphrase apporte une nuance de relativité par rapport au présent.

La lutte entre le prétérit (*j'aimai*), et le parfait (*j'ai aimé*) n'est pas moins intéressante ; elle continue un procès qui date de loin dans le groupe italo-celto-germanique, et qui tend, en négligeant les « aspects », à donner au parfait (exprimant à l'origine l'idée d'achèvement) la valeur du prétérit (idée simple de passé). *J'ai aimé* a donc pris peu à peu les emplois de *j'aimai*, et, comme le prétérit avait par surcroît, dans beaucoup de verbes, une conjugaison complexe et anormale, de ces deux temps, devenus à peu près interchangeables, c'est le deuxième qui devait fléchir (1). Le prétérit est déjà un temps noble au xvii^e siècle (2) ; au xviii^e siècle, les auteurs comiques comme Marivaux l'évitent, et Voltaire se moque de certaines formes dans *Candide* (« depuis le baiser innocent que vous me donnâtes et les coups de pied que vous reçûtes »). Aujourd'hui ce temps a été conservé par la langue littéraire, qui l'emploie surtout comme passé narratif, en évitant les 1^{re} et 2^e personnes ; dans la langue parlée, il n'est plus usité que par les Méridionaux (réserves faites pour la 3^e personne). — Le prétérit a entraîné dans son déclin le passé antérieur, formé avec le prétérit de l'auxiliaire (*j'eus fini*, *je fus allé*).

6

L'auxiliaire serait ce mot vide, parce que n'occupant pas une « entrée » dans le dictionnaire, ou une place en sémantique : curieux, ce raisonnement, car, parallèlement, ce sont les faits de morphosyntaxe, et eux-seuls, qui caractérisent, selon les mêmes auteurs, les... langues ! La grammaire n'est jamais capable d'appréhender valablement des faits qui dépassent la transcription (graphique) en mots. La place qu'occupe le « C.O.D. », par exemple (à droite de la forme « verbale » dans les phrases affirmatives simples, etc.) n'est considérée comme analysable de la « syntaxe de position » (rameau (?) séparé ou batard de la morphosyntaxe... très « morpho- » et peu « -syntaxe » du latin-grec.

⁶ Albert Dauzat, Tableau de la langue française, Petite Bibliothèque Payot

Or, une attention particulière aux innombrables exemples – volontairement ou non écartés par les auteurs, comme autant de contre-exemples de leurs affirmations - nous conduirait à plus de ... sévérité dans la lecture de textes-pièges, aussi brillants par leurs envolées lyriques que ... par leur stupidité nationaliste.

Gustave Guillaume, après avoir localisé dans son « système » les formes auxiliées :

L'aspect extensif, qui comprend les formes verbales de la deuxième série analytique (verbe de forme composée), éveille dans l'esprit non plus le déroulement même de l'image verbale, mais le déroulement d'une « séquelle » de cette image, — le mot séquelle étant pris ici comme terme général pour désigner n'importe quelle situation résultante susceptible de se déterminer dans la pensée comme suite dans le temps d'une action ou d'un état qui a existé antérieurement. Avoir mis son chapeau, par exemple, n'exprime pas l'idée du chapeau que la main conduit à la tête, contenue dans le verbe mettre, mais l'idée consécutive (idée-séquelle) du chapeau déjà placé sur la tête.

Cette séquelle d'image verbale dont la définition dans l'esprit entraîne la refonte du verbe dans un nouveau moule grammatical — la forme composée au lieu de la forme simple — est, suivant le verbe et suivant l'emploi, plus ou moins imagée.

Dans les cas tels que le précédent, où elle se dessine en une image nette, l'aspect extensif du verbe en reçoit un contenu sémantique propre. Avoir mis son chapeau, qui image le chapeau posé sur la tête, est, en signification, tout autre chose que mettre son chapeau, qui image le chapeau non encore sur la tête et dirigé seulement vers elle. Le verbe composé se présente ici comme une sorte de verbe second n'exprimant pas la même idée que le verbe premier, simple.⁷

a tenté d'expliquer l'auxiliaire avoir comme moyen de « revitaliser » l'image « morte » du verbe parvenu à l'état de nom par la **subduction**, (terme utilisé en géologie : *Glissement d'une plaque océanique sous une plaque mitoyenne*, Dictionnaire de la langue française). Le verbe « avoir », **devenant auxiliaire** perdrait de sa **signification propre** jusqu'à n'être (presque) qu'un marque temporelle, modale et personnelle.

⁷ Temps et Verbe, Paris, Champion, 1965, p. 21

Et de montrer qu'il a une voiture se substitue à il possède une voiture, il est le propriétaire d'une voiture... et il a écrit écarte cette possibilité, car, ici, « avoir » aurait éteint cette valeur qui serait détectable comme vestige dans le changement d'aspect produit dans le passage entre il écrit et il a écrit.

Mais... il existe des exemples (si nombreux !) qu'il serait intéressant de commenter : avoir, (qui d'après le Dictionnaire de la Langue Française aurait *abominer, aboutir, agir, agréer, aimer, appréhender, argent, arriver, attraper, avoir besoin de, baiser, bénéficier, berner, bien, cadrer, cailler, commander, compte, concerner, connaître, consister, contribuer, craindre, crédit, creuser, découler, désirer, détenir, détester, disposer...*comme synonymes) n'est pas le verbe de possession des textes d'exercices grammaticaux élémentaires :

Il y a

avoir à (faire, dire...)

avoir (faim, soif, mal, ...)

avoir un chef, un supérieur hiérarchique, un adjoint

avoir un train, un avion (à 5 heures, etc.)

avoir raison, tort, etc.

avoir l'air de, etc.

avoir le temps de, le regret de,

avoir x ans, x jours,

... qui ne semblent pas pouvoir « renvoyer » à une possession, pas davantage d'ailleurs que ces pronoms et adjectifs « possessifs » (qui ne sont « possessifs » que pour la métalangue), et chacun connaît : « *Mon Général, ce n'était pas mon jour : j'ai raté mon train !* ».